



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant·e·s du corps professoral,
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2022-2023 aura lieu le

Jeudi 02 février 2023 de 14h15 à 17h00

salle 1628 - Géopolis

Précision : Selon l'article 38 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 (annexe)**
- 3. Communications**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Approbation de règlement (annexes)**
 - a. Règlement de Faculté (2^{ème} lecture)**
 - b. Règlement du MAS en psychologie clinique**
 - c. Règlement du MAS en management, ressources humaines et carrières (sous réserve)**
- 5. Approbation du Plan d'études du Master conjoint en sciences des religions (FTSR, Lettres et SSP) (annexes)**
- 6. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

La Doyenne de la Faculté

Prof. Nicky Le Feuvre

Lausanne, le 23.01.2023